

Québec, le 22 mars 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Pétition relative à l'adoption de mesures législatives renforçant les sanctions à l'endroit des entreprises et des personnes qui font du transport illégal - N/Ref. : 20160309

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 8 mars 2016 par le député de Jean-Lesage, monsieur André Drolet, demandant l'adoption de mesures législatives renforçant les sanctions à l'endroit des entreprises et des personnes qui font du transport illégal, notamment en incluant la suspension du permis de conduire.

Dans le contexte des travaux de la Commission parlementaire sur le transport rémunéré de personnes par automobile qui ont pris fin le 10 mars dernier, j'entends proposer aux membres de l'Assemblée nationale d'ici les prochaines semaines, un projet de loi visant à moderniser le transport rémunéré des personnes, en incluant notamment de nouvelles mesures dissuasives afin de lutter contre le transport illégal.

Le ministre,



Jacques Daoust